

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2015

Le mot du maire



Ca y est, la rentrée des classes est passée. Vingt-six élèves à l'école de Viverols, répartis sur 3 niveaux CE2, CM1, CM2. Et pour les petits viverolois, la possibilité d'emprunter, le « chemin des écoliers », sans risque. Le matin, Chantale les surveille pour les faire traverser à partir de 9 h moins 10. Il y a longtemps que les viverolois demandaient la création de ce chemin ce qui évite de passer par le rétrécissement de la départementale au niveau de la maison de Mme Cheymol. Mais tout n'est pas résolu car le carrefour du bas du village est dangereux : les voitures vont vite parfois, dans le virage arrondi qui conduit à la route d'Etruchat malgré la vitesse limitée à 50 km/h. Le passage « piétons » des écoliers est à quelques mètres ! A la sortie de l'école, les coups de frein ne sont pas rares d'autant que les parents motorisés sont parfois mal garés. Le service des routes du Conseil Départemental va présenter à la Mairie, une proposition de modification de ce carrefour : nous vous tiendrons au courant. En attendant, très rapidement, un nouveau marquage au sol et des balises en plastique vont être mis en place pour obliger les conducteurs qui descendent le village à ralentir lorsqu'ils veulent tourner à droite. En outre, nous allons étudier la création de places de parking le long de la route pour les parents et le bus. Sécurité avant tout !

Pour en revenir au « chemin des écoliers » – et non des « touristes » comme certaines mauvaises langues l'ont surnommé (même si les touristes et les campeurs semblent l'emprunter avec joie !) – il faut continuer à l'embellir. Nous étudions avec Arthur Georget, la possibilité de planter des arbres fruitiers le long du pré et des fleurs côté mur. Le jury du concours du village fleuri nous encourage à poursuivre l'aménagement du Breuil. Lors de sa deuxième visite, début septembre, il a d'ailleurs été riche en conseils, moins en félicitations pour nos efforts à tous. Nous attendons les résultats du concours sans angoisse car nous savons qu'avec la participation de tous comme cette année et si possible de plus encore dans le futur, nous serons un jour récompensés. Notons que seules 15 communes sur 100 ont été sélectionnées après leur 1^{ère} visite, nous n'avons pas à rougir du travail accompli ! Nous pourrions aussi transporter le terrain de jeu pour les petits qui est derrière l'école, en bas de la descente en escaliers du chemin, au bas de la Maison Granet, ce qui le rendrait

plus facilement accessible aux parents et aux enfants. En outre, puisque le déménagement de la Mairie vers le premier étage de la Maison Granet est programmé prochainement, je pourrais assurer la surveillance des enfants depuis ma fenêtre lorsque je m'ennuie, ce qui est rare !!! *Viverols évolue ! Merci à tous.*

Pour finir, quelques chiffres (Isabelle MARTIN). Le budget initialement prévu pour le chemin des écoliers était de 17 000 € H. T. Les travaux ont en tout finalement coûté 6 338 € H. T. (auxquels il faudra déduire une subvention dont le montant n'est pas encore totalement chiffré, car ils ont été faits en « régie », c'est-à-dire par les employés municipaux). Nous n'avons eu que l'achat des matériaux et la location du matériel à régler après une négociation serrée. La compétence de nos employés municipaux a fait le reste.

Informations diverses

- En cette période automnale de réfection des chemins par nos employés municipaux, nous rappelons aux propriétaires de terrains bordants, qu'ils sont responsables de la coupe des branchages qui débordent sur le chemin lorsque des arbres sont plantés en bordure de champ.
- Pour les prochaines élections nationales du mois de décembre, nous vous informons que le bureau de vote sera installé au rez-de-chaussée de la Maison Granet.
- Par ailleurs, les cours de yoga le mardi soir et de Kung Fu le mercredi soir ont repris. Venez nombreux pour que ces animations persistent !
- La sous-préfecture nous demande de recenser de façon précise les difficultés que nous rencontrons avec nos téléphones mobiles dans chacune des communes. Y-a-t-il encore des zones blanches ? C'est à dire des zones où le téléphone mobile ne passe absolument pas. Je vous remercie de me le faire savoir en mettant un mot dans la boîte à idées. Toutefois, pour ce qui est des difficultés que nous rencontrons partout à longueur d'année dans le bourg et les villages, je vais les signaler sous forme de zone grise sans limite pour toute la commune.
- Il faudrait reprendre la question du nom des rues dans le bourg. Nous avons fixé une réunion le vendredi 9 octobre à 20H à la salle des associations avec tous ceux qui seraient intéressés par cette question. Venez nombreux.
- Parallèlement au déménagement de la mairie qui est programmé dans la semaine du 19 au 24 octobre dans les deux pièces du fond du couloir du 1^{er} étage de la maison Granet, la communauté de communes va regrouper ses activités dans le bureau de l'office du tourisme et le bureau du point Visio à partir de fin septembre. En outre, le SIVOM de Viverols devrait quitter ses locaux du 2^{ème} étage de la mairie actuelle courant de la dernière semaine d'octobre pour s'installer dans l'appartement du premier étage de la poste.
- Les travaux du parking de l'ancienne gendarmerie devraient débuter fin octobre début novembre.
- Conscient de la mauvaise qualité du réseau hydraulique d'eau et d'assainissement dans le vieux bourg, la municipalité a décidé d'étudier les possibilités de sa modernisation. Il s'agit d'un très gros chantier, onéreux qui impose avant travaux, un diagnostic précis de son état. Les travaux pourraient s'étendre sur plusieurs années. Nous pensons qu'on ne peut pas risquer chaque année une baisse dramatique du niveau du château d'eau en plein été lorsque toutes les maisons sont occupées.
- Dans l'euphorie des chaleurs estivales, le bulletin du mois de juin avait rappelé quelques-unes des nombreuses ressources de loisirs à Viverols et aux alentours. Aujourd'hui, alors que se profilent la fin de l'été et les frilosités automnales, nous proposons des possibilités de ballades à proximité

Ou pourrait-on bien aller demain ?

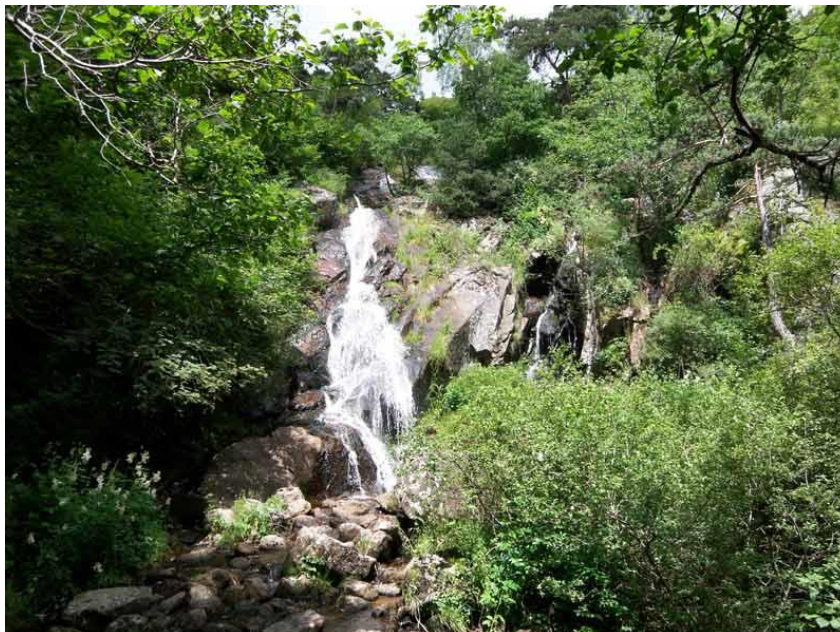
Volcan de Montpeloux (Saillant). Il n'y a pas plus proche et plus volcanique. Le Montpeloux fait partie des rares exemples de reliefs volcaniques des Monts du Forez, aux confins d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Longtemps après avoir servi de promontoire à un puissant château fort, le Montpeloux a été peu à peu grignoté par les travaux d'une carrière de basalte, ce qui nous permet de pénétrer aujourd'hui dans le ventre du volcan. De belles falaises de prismes basaltiques et des coupes géologiques grandeur nature ont été mises à jour, fascinant les géologues. Elles invitent à la contemplation... et au spectacle ! Un parcours d'interprétation avec maquettes et cartes guide jusqu'au cratère et à ses orgues basaltiques. Il explique l'histoire géologique, industrielle et culturelle de ce site exceptionnel... Plus haut, un autre parcours permet de contempler les orgues, l'étang du cratère, et l'environnement avec une table d'orientation. Des panneaux pédagogiques présentent flore et faune de la région.



La coulée de lave de Bourianne (Saint-Julien-d'Ance). Le site se trouve un peu plus loin, dans la Haute-Loire, mais il faut oser. On le rejoint par la route en une demi-heure. Il s'agit d'un énorme éboulis d'orgues basaltiques près de Craponne -sur-Arzon. Cette spectaculaire accumulation d'orgues de basalte permet d'imaginer la force de l'érosion exercée sur les reliefs volcaniques. Beau panorama sur la coulée et la campagne. Accès : à partir de Saint-Julien-d'Ance suivre la signalétique "coulée de lave". Randonnée: 1h45, 3 km, 140 m de dénivelé, chemin localement difficile



La cascade du Creux de l'Oulette (La Chaulme). Le Creux de l'Oulette est un des sites naturels à découvrir à proximité de Viverols On peut accéder à cette chute d'une vingtaine de mètres soit par la marche via Saillant et Le Mont, soit par la route en se garant au parking situé en dessous de La Chaulme. Un étang servait de retenue d'eau pour un ancien moulin aujourd'hui résidence privée. Ce moulin et cette cascade ont vu couler beaucoup d'eau mais aussi beaucoup d'encre. Il existe le conte d'une bergère un peu coquette harcelée par le diable et perdant la vie et sa houlette après avoir jeté sa croix sur sa demande. Au-dessus du moulin les traces sur le rocher seraient celles de la monture du Malin. Plus historique, le récit d'un prêtre réfractaire, lors de la Révolution, prétend qu'il se cachait sous la cascade provoquée par l'ouverture des vannes du moulin, dès que les « Bleus » étaient signalés. Le relief est accidenté et réclame l'attention des parents avec enfants.



Les Hautes Chaumes Si tout cela vous semble « petit bras », vous pouvez partir pour les Hautes Chaumes. Je sais, je sais, vous allez me dire « on connaît déjà » ou bien « et s'il pleut ? ». D'abord, si vous connaissez déjà, je n'y peux rien et d'autre part...il ne pleut jamais ici, surtout cette année, mais s'il pleuvait ? Alors s'il pleuvait, nous aurions de la chance car nous disposons de plusieurs musées. Nous vous en parlerons prochainement !

